



Soyez les bienvenus

à la

**38^e ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE ANNUELLE**

de la

**Société des enseignantes et des enseignants
retraités francophones du Nouveau-Brunswick**



tenue à la

**Polyvalente Louis-J.-Robichaud
Shédiac, Nouveau-Brunswick**

Le dimanche 17 septembre 2023

SOMMAIRE

Ordre du jour	2
Procès-verbal de l'AGA du 22 sept. 2022	3
Rapport de la présidente	8
Rapport de révision et d'examen des registres comptables	11
État des résultats et prévisions budgétaires	12
Cotisations pour l'année financière 2023-2024	13
Ratification des actes du Conseil d'administration	14
Ratification des modifications au RÈGLEMENT GÉNÉRAL	21
Rapport du Comité du mieux-être	22
Rapport du Comité de mobilisation politique	23
Rapport du Comité de résolutions	24
Rapport du Comité de liaison SERFNB-NBSRT	25
Rapport du responsable du site web	26
Rapport du Comité de candidature	26



AGA 2023

38^e Assemblée générale annuelle de la Société des enseignantes et des enseignants retraités francophones du Nouveau-Brunswick

**Le dimanche 17 septembre 2023
Polyvalente Louis-J.-Robichaud, Shédiac (N.-B.)**

9 h 00 – Ouverture

ORDRE DU JOUR

1. Élection d'une présidence d'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 22 septembre 2022
4. Affaires découlant du procès-verbal
5. Rapport de la présidente
6. Finances
 - 6.1 Rapport de révision et d'examen des registres comptables
 - 6.2 Prévisions budgétaires 2023-24 et 2024-25
 - 6.3 Cotation pour l'année 2023-2024
 - 6.4 Nomination d'une firme de révision et d'examen des registres comptables
7. Ratification des actes 2022-2023 du Conseil d'administration
8. Ratification des modifications au RÈGLEMENT GÉNÉRAL de la SERFNB
9. Rapports
 - Comité de mieux-être
 - Comité de mobilisation politique
 - Comité de résolutions
 - Comité de liaison SERFNB-NBSRT
 - Responsable du site Web
 - Comité de candidature
10. Présentation
11. Congrès 2024
12. Remerciements
13. Levée de la séance

« Tirage de prix de présence »

37^e Assemblée générale annuelle de la SERFNB

Le jeudi 22 septembre 2022
Carrefour de la Mer, Caraquet N.-B.

1. Élection d'un président ou d'une présidente d'assemblée :

La présidente, Madame Linda LeBlanc constate que le quorum est atteint et elle demande une proposition pour élire un(e) président(e) d'assemblée.

Proposition 1: Denise Cormier et Gérald Arseneault

Que Monsieur Yves Roy agisse à titre de président d'assemblée.

Adopté

Le président d'assemblée remercie les membres pour la confiance qu'ils lui accordent et il indique aux membres où se trouvent les micros pour les commentaires et questions de l'assemblée et l'importance de bien s'identifier. Il explique les règlements de procédure d'assemblée délibérante et il déclare la session officiellement ouverte.

2. Adoption de l'ordre du jour :

Proposition 2: James Archer et Lester Young

Que l'ordre du jour soit adopté.

Adopté

3. Adoption du procès-verbal de l'AGA de septembre 2021

Proposition 3: Roger Doiron et Edouard Allain

Que le procès-verbal de l'AGA de septembre 2021 soit adopté.

Adopté

4. Affaires découlant du procès-verbal :

Le directeur général explique que, dû à la pandémie, l'AGA 2021 ayant été une rencontre virtuelle, les procédures ont été écourtées à l'adoption des propositions essentielles : états financiers, prévisions budgétaires et élections. Ces propositions ne nécessitaient pas de suivi.

37^e Assemblée générale annuelle de la SERFNB

5. Rapport de la présidente : (voir rapport annuel page 7)

La présidente, Linda LeBlanc, résume les faits saillants de ses activités à la SERFNB pour l'année 2020-2021. Elle remercie les membres et le conseil d'administration pour leur travail continu et leur implication et elle souligne l'implication de tous les membres qui contribuent au dynamisme de notre Société.

6. Rapport de révision et d'examen des registres comptables : (voir rapport annuel)

Le directeur général présente le rapport de révision et d'examen des registres comptables de la firme *Comptabilité A. Blanchard* pour l'année financière se terminant le 31 juillet 2021 et explique le rapport financier pour l'exercice du 1^{er} août 2021 au 31 juillet 2022 et donne les précisions d'usage. Il souligne que l'exercice se termine avec un déficit de 9 328.80\$

Proposition 5 : Germain Blanchard et Paul Lirette

Que le rapport de révision et d'examen des registres comptables de l'année financière 2021–2022 soit adopté.

Adopté

7. Prévisions budgétaires 2022 -2023

Le Conseil d'administration a étudié extensivement les prévisions budgétaires proposées eu égard au déficit financier de l'année qui se termine. Le directeur général explique que ce déficit a été causé par la réalisation de projets spéciaux, ces dépenses supplémentaires ayant été rendues possible parce que la Société avait accumulé des surplus durant la période de pandémie. Le conseil est quand même préoccupé du fait que ces prévisions budgétaires devraient couvrir les dépenses courantes mais laissent peu de marge de manœuvre advenant une éventualité exceptionnelle ou la réalisation d'un projet spécial. Le conseil va étudier la question des finances à long terme de la Société et fera les recommandations afférentes lors de l'Assemblée annuelle 2023.

Proposition 6 : Émilien Côté et Edouard Allain

Que les prévisions budgétaires pour l'année 2022-2023 soient adoptées.

Adopté

37^e Assemblée générale annuelle de la SERFNB

8. Ratification des actes du Conseil d'administration (voir rapport annuel)

Le directeur général présente le rapport des actes du Conseil d'administration et demande une proposition. (voir le rapport annuel)

Proposition 7: James Archer et Germain Blanchard

Que soient ratifiés les actes du Conseil d'administration pour l'année 2021-2022.

Adopté

9. Rapports :

a) Comité du mieux-être : (voir le rapport annuel)

Robert Primeau, président du comité, présente le rapport.

b) Comité de mobilisation politique (voir le rapport annuel)

Le président du comité, M. Paul Lirette résume les dossiers débattus par le comité

c) Comité de résolutions (voir le rapport annuel)

La présidente, Madame Micheline Desjardins indique que le comité n'a pas reçu de projet de propositions avant la date limite définie par nos règlements, soit le 31 juillet. Le comité n'a pas reçu de soumission de proposition d'urgence.

d) Comité de mise en candidatures :

Monique Handfield, présidente du comité, présente le rapport indiquant la candidature suivante au poste ouvert au CA pour 2022-2023.

Conseillère nord-ouest : Nora Saucier

Les postes étant tous pourvus le 31 août, il n'y a pas d'autre mise en candidatures du plancher. (Article 6.3.3.1 du Règlement général) Puisque tous les postes sont pourvus, il n'y a pas d'élection.

Proposition 8: Monique Handfield et Gérald Arseneault

Que l'AGA ratifie les recommandations du comité de mise en candidatures soit : conseillère nord-ouest, Nora Saucier

Adopté

37^e Assemblée générale annuelle de la SERFNB

Le conseil d'administration 2022-2023 sera composé de :

Présidence : Linda LeBlanc, 2^e année d'un 2^e mandat de (2) deux ans (non-renouvelable)

Vice-présidence : Paul Lirette, 2^e année d'un 2^e mandat de deux (2) ans(non-renouvelable)

Conseillers/Conseillères :

Nord : Léonce Dubé, 2^e année d'un 1^{er} mandat: de 2 ans (renouvelable)

Nord-Est : Solange Haché, 2^e année d'un 1^{er} mandat de 2 ans (renouvelable)

Sud-Est : Monique Handfield, 2^e année d'un 2^e mandat de 2 ans (non-renouvelable),
Robert Primeau, 2^e année d'un mandat de 2 ans (non-renouvelable)

Nord-Ouest : Nora Saucier, 1^{re} année d'un 1^{er} mandat de 2 ans

Directeur général : Léonard Légère (sans droit de vote)

10. Cotisation pour l'année 2022-2023

Proposition 9 : Robert Primeau et Roger Doiron

Que la cotisation pour l'année 2022-2023 demeure à 50\$.

Adopté

11. Nomination d'une firme de révision et d'examen des registres comptables

Proposition 10: Jacques Albert et Léonce Dubé

Que la SERFNB retienne les services de la firme **Comptabilité A. Blanchard** de Robertville pour la révision et l'examen des registres comptables pour l'année 2022-2023.

Adopté

37^e Assemblée générale annuelle de la SERFNB

12. Congrès 2023

La présidente, Madame Linda LeBlanc mentionne aux membres présents, qu'il n'y a pas d'expression d'intérêt de la part d'aucun cercle pour organiser le congrès 2023. Elle invite les dirigeants de cercles présents à considérer la possibilité de présenter leur candidature.

13. Remerciements

La présidente, Linda LeBlanc, adresse des remerciements aux membres présents au congrès, au comité organisateur du congrès, au président d'assemblée, Yves Roy. Elle remercie la membre du conseil d'administration qui nous quitte, Micheline Desjardins, et lui remet un cadeau d'appréciation.

14. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé le président d'assemblée déclare l'ajournement de la séance à 11 h 00.

Tirage des prix de présence



Linda LeBlanc, présidente



Léonard Légère,
secrétaire d'assemblée

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE AGA 2023

Cette année, je termine mon deuxième mandat à la présidence de la SERFNB; je cède donc ma place comme présidente, mais j'ai la chance de pouvoir continuer à servir la Société et ses membres pour une dernière année, à titre de présidente sortante.

Cette année encore, au Conseil provincial, j'ai été très bien entourée de personnes engagées et compétentes. Voici donc les membres du CA avec qui j'ai eu la chance de travailler cette année (en ordre alphabétique) : Édouard Allain (région du Sud-Est); Léonce Dubé (région du Nord); Solange Haché (région du Nord-Est); Monique Handfield (région du Sud-Est); Paul Lirette (vice-président); Robert Primeau (région du Sud-Est); Nora Saucier (région du Nord-Ouest).

En décembre 2022, à la direction générale, Léonard Légère a terminé un mandat de 5 ans de valeureux services; sa belle contribution et son engagement ont permis à la SERFNB de grandir, malgré des années difficiles de pandémie mondiale. Merci Léonard!

Un merci sincère à toutes ces personnes, avec qui j'ai tant apprécié collaborer, dans un climat de respect, de convivialité et de confiance!

Automne 2022

Les assises annuelles 2022, qui ont eu lieu les 21 et 22 septembre à Caraquet, ont été absolument mémorables. Quel plaisir ce fut de se retrouver ensemble après des années difficiles de pandémie!

En octobre, Robert Primeau et Léonard Légère ont participé à une rencontre de l'OREEC, l'Association provinciale d'enseignantes et d'enseignants retraités du Québec. L'OREEC était reçue par QPARSE : l'Association provinciale du personnel d'enseignement retraité du Québec (1034 membres). Les deux représentants de la SERFNB nous ont ensuite partagé des informations fort intéressantes et pertinentes pour la SERFNB; en plus de ces apprentissages précieux, les actions au niveau du réseautage ont été tout autant fructueuses.

Le 4 novembre, Paul Lirette, Robert Primeau et Léonard Légère ont assisté à une rencontre virtuelle de l'Association canadienne des enseignantes et des enseignants retraités (ACER/CART); la SERFNB en est membre. Cette association est la voix nationale des enseignantes et des enseignants retraités. Il s'agit d'une association nationale bilingue de treize membres représentant plus de 160 000 membres retraités des dix provinces canadiennes. Le but de la rencontre était de réviser les priorités et le plan stratégique de l'Association.

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE (suite)

En novembre, le CA s'est rencontré pour une réunion régulière, la veille du Colloque des dirigeants·es des Cercles de la SERFNB, à Beresford. Ce Colloque annuel a une fois de plus connu un franc succès et, comme à l'habitude, les discussions y ont été très fructueuses; les apprentissages également. La décision du Cercle Beauséjour d'accueillir les assises annuelles 2023 dans la région de Shédiac / Grande-Digue fut officiellement annoncée, et chaudement applaudie.

L'Entre Nous (automne 2022) a été produit, imprimé et distribué : un bulletin tellement apprécié des membres!

Des entrevues ont été conduites par un comité d'embauche du CA, pour remplacer Léonard Légère à la direction générale. La candidature de Luc Handfield a été retenue et son entrée en fonction confirmée pour le 1^{er} janvier 2023.

Deux rencontres extraordinaires virtuelles du CA ont ponctué la fin de l'année 2022, soit le 22 novembre, pour faire adopter l'embauche de la direction générale, et le 11 janvier, pour des questions de transfert de signatures.

Hiver 2023

Avec la participation incroyable des Cercles, un bulletin Entre Nous (hiver 2023) a été produit, imprimé et distribué : encore une fois, un grand succès auprès des membres!

Le 6 février 2023, le CA tenait une réunion régulière à Shédiac. Nous en avons profité pour rencontrer des membres du comité organisateur du Congrès 2023; quelle belle organisation! À cette rencontre, Luc Handfield, nouvellement en poste, nous partage ses inquiétudes au niveau des finances de la SERFNB. On peut dire qu'à partir de ce moment-là, les discussions et les décisions du CA ont beaucoup portées sur le rétablissement d'un équilibre budgétaire au sein de la Société.

Depuis, nous avons travaillé ardemment afin d'assurer la santé et la pérennité financière. D'ailleurs, un comité spécial a été mis sur pied, soit le *Comité ad hoc des finances de la SERFNB*, composé de Édouard Allain, de Léonce Dubé, de Paul Lirette et du directeur général. Ce comité a accompli un travail exceptionnel pour nous aider à identifier des actions afin de réduire nos dépenses et d'augmenter nos revenus.

En février, une page Facebook a été lancée pour la SERFNB. Il s'agit d'un groupe privé, administré par la direction générale, qui facilite les échanges entre les membres de la SERFNB, entre les Cercles. Plus de 200 membres y sont déjà inscrits et les demandes d'ajout continuent d'affluer régulièrement depuis.

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE (suite)

Printemps-Été 2023

Les 1^{er} et 2 mai, le CA a tenu une réunion régulière, à Fredericton. Au menu, de nombreuses discussions et décisions prises au sujet des finances. Nous avons également révisé plusieurs articles des cartables de Règlement général et de Gestion de la SERFNB. De plus, grâce à une offre généreuse de l'AEFNB (Association des enseignants-es francophones du N.-B.), des entrevues ont été conduites pour le montage d'une courte vidéo promotionnelle de la SERFNB.

Durant cette période, le Comité ad hoc des finances s'est réuni de façon plus intensive et fréquente, ce qui a justifié des réunions extraordinaires du CA, soit les 8 et 26 juin, ainsi que le 9 août. Ces réunions ont toutes été conduites de façon virtuelle.

En début juin, compte tenu des défis budgétaires de la SERFNB, nous avons dû exceptionnellement décliner l'invitation à participer aux assises de notre association nationale, l'ACER/CART, tenues à Ottawa. Ce rendez-vous annuel est une superbe occasion d'apprendre, de réseauter et de ramener de nouvelles idées; l'an prochain, il faudrait s'assurer que la SERFNB y soit représentée comme membre à part entière. En juin 2023, un troisième bulletin Entre Nous (printemps-été 2023) a été distribué.

Conclusion

À la fin de mon deuxième terme à la présidence de la SERFNB, je suis très heureuse de constater que notre Société se porte bien. Depuis longtemps, nous avons su démontrer combien nous formons une organisation forte et résiliente, et encore plus, face à la pandémie! Certes, l'avenir saura certainement placer d'autres défis devant nous, mais j'ai grande confiance en nos capacités de les relever avec succès.

Mes sincères vœux de succès à la prochaine personne qui prendra la place à la présidence ainsi qu'aux membres du nouveau conseil d'administration provincial; sachez simplement que je demeure pleinement engagée à vous soutenir et à travailler avec vous pour nos membres, pour notre SERFNB. Longue vie à la SERFNB!



Linda LeBlanc

Comptabilité A. Blanchard
1546, Chemin Robertville
Robertville, N.B. E8K 2S5

22 Aout, 2023

Société des Enseignants Retraités Francophones
42 Prom Dora,
Fredericton, NB E3B 9L3

Objet : Révision et examen des registres comptables (2022-2023)

À qui de droit :

J'ai procédé à réviser et examiner les registres comptables de la Société des Enseignants Retraités Francophones au 31 juillet 2023. Mon examen a été fait selon les principes comptables généralement reconnus et a consisté essentiellement à poser des questions, entreprendre des procédures analytiques, à faire des comparaisons et à avoir des discussions concernant ces renseignements.

Un examen ne constitue pas une vérification et par conséquent je n'exprime pas d'opinion sur ces états financiers.

Basé sur le résultat de la révision et de l'examen, les registres comptables semblent en accord avec les principes comptables généralement reconnus.

Bien à vous,



André Blanchard

Comptable

ÉTAT DES RÉSULTATS 2022-2023 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023-24 ET 2024-25

REVENUS	2021-2022	2022-2023		2023-2024	2024-2025
	Réel	Budget	Réel	Budget	Budget
Effectif-Adhésion	96 535,33	96 000	95 293,18	119 000	136 850
Congrès	0	0	0	1 000	2 000
Assomption-Ristourne	109,93	100	98,06	100	100
Ventes	301,00	100	0	0	0
Intérêts	0	0	0	0	0
Autres (FENB, Johnson, autres)	3 500,00	3 500	2 510,00	2 000	2 000
Entre Nous - Annonces	1 020,00	1 000	5 210,00	1 000	2 000
Dépôt à terme	0	0	0	0	0
Remboursement-congrès	0	0	0	0	0
REVENUS :	101 466,26 \$	100 700 \$	103 111,24	123 100 \$	142 950 \$

DÉPENSES	2021-2022	2022-2023		2023-2024	2024-2025
	AGA	534,75	2 000	2 751,01	2 000
CA	11 337,29	9 000	12 761,12	10 000	11 000
Congrès	843,17	0	8 354,78	2 000	2 000
Journal (Entre Nous)	18 273,94	13 000	14 793,29	14 500	18 000
Atelier (Colloque des dirigeants·es)	4 626,24	5 000	4 718,48	6 000	7 000
Représentation	5 127,60	3 000	3 510,72	4 000	5 000
Administration	18 339,29	8 000	10 963,90	11 000	13 000
Direction générale	26 717,58	30 000	37 513,59	38 000	38 000
Comités	931,10	2 200	17,70	0	1 000
Ristournes aux Cercles	22 744,00	23 000	22 558,00	30 000	34 450
Autres	1 320,10	1 500	1 679,72	600	1 500
Contingence	0	4 000	0	5 000	5 000
DÉPENSES :	110 795,06 \$	100 700 \$	119 622,31	123 100 \$	138 950 \$

BÉNÉFICE NET :	-9 328,80 \$	0 \$	-16 511,07 \$	0 \$	4 000 \$
-----------------------	--------------	------	---------------	------	----------

En banque avec UNI (compte chèques (EOP) et part d'adhésion) : 30 521,54 \$

Avoir réel au 31 juillet 2023 : 11 077,09 \$


André Blanchard, comptable


Luc Handfield, directeur général

Cotisations 2023-2024

Considérant que :

- La SERFNB vit présentement une période de précarité financière; elle cherche à assurer une viabilité financière pour sa pérennité, tant au niveau provincial que dans les cercles ;
- Le coût de la vie et l'inflation postpandémique sont évalués à près de 14 % ;
- La cotisation annuelle pour l'adhésion à la SERFNB est restée inchangée à 50 \$/année depuis le 1er août 2016 ;
- Depuis 2016, la pension des enseignants·es a été indexée au coût de la vie à raison de 10,91 % (soit 1,29%/année, en moyenne) ;
- Les ristournes aux Cercles ont aussi besoin d'être ajustées selon la formule actuelle de répartition (75%-25%);

Les membres du comité ad hoc des finances et le conseil d'administration de la SERFNB recommandent l'augmentation des cotisations d'adhésion à la SERFNB.

Proposition pour considération par l'Assemblée générale :

« Qu'à partir du 1er janvier 2024, la cotisation à la SERFNB soit augmentée de 1,66\$ par mois pour tous les membres, soit pour un coût annuel d'adhésion de 70 \$. La cotisation mensuelle passerait ainsi de 4,17 \$/mois à 5,83 \$/mois.»

Ratification des actes du Conseil d'administration 2022-2023

CA01 - Réunion ordinaire du 22 septembre 2022 (Post-AGA)

Décision 2022-2023/CA01-002

Proposé par Monique Handfield et Robert Primeau :

Que les signataires des chèques et documents de la SERFNB soient Linda LeBlanc, présidente, Paul Lirette, vice-président et Léonard Légère, DG. Deux des trois signatures sont requises.

Adopté.

CA02 - Réunion ordinaire du 8 novembre 2022

Décision 2022-2023/CA02-005

Proposé par Paul Lirette et Nora Saucier :

Que l'article 1.1.7 du document Gestion des affaires de la SERFNB soit modifié afin de tenir compte du budget adopté par l'AGA 2022.

Adopté.

Décision 2022-2023/CA02-006

Proposé par Léonce Dubé et Robert Primeau :

Que la SERFNB accepte de résilier le remboursement de l'avance de 1 000 \$ accordée au comité organisateur du congrès, accepte de payer 1 500 \$ pour couvrir les frais de location de salle attribuable à l'AGA et une partie des coûts des corsages, vin d'honneur et collations, et n'exige pas le partage des profits.

Adopté.

CA03 - Réunion extraordinaire (virtuelle) du 22 novembre 2022

Décision 2022-2023/CA03-008

Proposé par Solange Haché et Paul Lirette :

Que la candidature de M. Luc Handfield pour le poste de DG de la SERFNB soit acceptée.

Adopté.

Ratification des actes du Conseil d'administration 2022-2023

Décision 2022-2023/CA03-009

Proposé par Paul Lirette et Nora Saucier

Que les personnes suivantes, Linda LeBlanc, présidente, Paul Lirette, vice-président et Luc Handfield, directeur général, soient autorisés à signer les documents et les effets bancaires de la SERFNB à partir du 1er janvier 2023.

Adoptée.

CA04 – Réunion extraordinaire (vote par courriel) du 11 janvier 2023

Décision 2022-2023/CA04-010

Proposé par Paul Lirette et Linda LeBlanc :

Que Luc Handfield remplace Roger Doiron à titre d'administrateur principal d'AccèsD Affaires, sur le compte de la SERFNB avec UNI Coopération Financière.

Adoptée.

CA05 – Réunion ordinaire du 6 février 2023

Décision 2022-2023/CA05-017

Proposé par Édouard Allain et Nora Saucier :

Que tous les nouveaux membres qui souhaitent joindre la SERFNB adhèrent obligatoirement au prélèvement à la source, soit l'option A (avec Vestcor), sauf en cas exceptionnel où le prélèvement à la source ne serait pas disponible au membre.

Adopté.

Décision 2022-2023/CA05-018

Attendu que :

- La SERFNB regroupe des professionnels de l'Éducation ;
- La SERFNB assume elle aussi les impacts financiers liés à l'inflation ;
- La SERFNB vit présentement une précarité financière et qu'elle cherche à assurer une viabilité financière pour sa pérennité, tant au niveau provincial que dans les cercles ;
- Notre pension est indexée au coût de la vie et que depuis janvier 2023, le gouvernement a augmenté notre pension de 3,56 % ;
- Le coût de la cotisation à la SERFNB n'a pas suivi le coût de la vie des dernières années ;
- Depuis 2016, la cotisation annuelle est de 50 \$, soit un montant mensuel de 4,17 \$ retenu à la source.

Ratification des actes du Conseil d'administration 2022-2023

Proposé par Nora Saucier et Solange Haché :

Qu'à compter du 1er août 2023, la cotisation pour adhérer à la SERFNB passe à 60 \$ par année, soit une augmentation de 0,83 \$ du montant mensuel retenu à la source (5 \$/mois, plutôt que 4,17 \$/mois).

Adopté.

Décision 2022-2023/CA05-019

Proposé par Édouard Allain et Robert Primeau :

Qu'à compter de l'année d'opération 2023-2024 de la SERFNB (soit à la suite de l'AGA de sept. 2023), les célébrations provinciales des jubilaires se limitent à la reconnaissance des 50 ans (à partir de la 1re année d'enseignement) ; que les reconnaissances des 60 ans, 70 ans ou 80 ans ne soient célébrées qu'au niveau des cercles locaux, si c'est leur souhait, appuyés avec des certificats reçus de la SERFNB provinciale.

Adopté.

CA06 – Réunion ordinaire des 1^{er} et 2 mai 2023

Décision 2022-2023/CA05-023

Proposé par Robert Primeau et Édouard Allain,

Que les ristournes annuelles aux Cercles soient dorénavant réparties en quatre versements : le 1er versement se fera lors de la rencontre des dirigeants (oct/nov) et les trois autres versements seront distribués de façon équilibrée durant l'année fiscale (du 1er août au 31 juillet), à la discrétion de la direction générale.

Adopté.

Décision 2022-2023/CA05-024

Proposé par Nora Saucier, appuyé par Édouard Allain :

Que lors de l'AGA 2023, une demande explicite soit faite auprès des dirigeantes et des dirigeants des Cercles pour qu'ils encouragent leurs membres à lire l'Entre Nous dans sa version électronique, dans la mesure du possible (version reçue par courriel ou disponible à partir du site Web de la SERFNB).

Adopté.

Ratification des actes du Conseil d'administration 2022-2023

Documents révisés au cartable de la GESTION DES AFFAIRES DE LA SERFNB (GA):

- « Prix et distinctions » (GA-05)
- « Assises annuelles » (GA-06)
- « Fêtes des jubilaires » (GA-08)
- « Formulaire d'évaluation de la direction générale » (GA-11.3)
- « Tarifs pour la publicité dans le bulletin Entre Nous » (GA-10.3.7)

Documents révisés au cartable du RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE LA SERFNB (RG) :

- « Assemblée générale annuelle (AGA) » (RG-04) – Aucune modification
- « Rôle de représentation des membres du CA provincial » (RG-07)
Modifications à ratifier à l'AGA :

7.4 Les conseillers et les conseillères

*7.4.1 assurent la liaison entre le Conseil d'administration provincial et le(s) Cercle(s) dont ils ou elles sont responsables, en maintenant des liens étroits et fréquents avec ces derniers;

7.4.2 peuvent devenir des personnes-ressources auprès des cercles de leur région sur des questions relatives aux travaux du CA;

7.4.3 à la demande du président ou de la présidente, peuvent être représentantes ou représentants de la SERFNB à des activités relevant des intérêts de la Société;

7.4.4 s'acquittent de tout dossier que leur confie le président ou la présidente.

* Nouveauté

CA07 – Réunion extraordinaire (virtuelle) du 8 juin 2023

Décision 2022-2023/CA07-028

Proposé par Nora Saucier, appuyé par Solange Haché :

Que la SERFNB contracte un prêt de 20 000 \$ sans intérêt auprès de l'AEFNB (Association des enseignantes et des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick) et qu'elle s'engage à rembourser la totalité de ce montant par des remises mensuelles, échelonnées sur une période de 36 mois (3 ans).

Adopté.

Ratification des actes du Conseil d'administration 2022-2023

CA08 – Réunion extraordinaire (virtuelle) du 26 juin 2023

Décision 2022-2023/CA08-031

Attendu que :

- La cotisation annuelle pour l'adhésion à la SERFNB est restée inchangée à 50 \$/année depuis le 1er août 2016 ;
- Le coût de la vie et l'inflation postpandémique sont évalués à près de 14 % ;
- La pension des enseignantes et des enseignants a été indexée au coût de la vie à raison de 10,91 % depuis 2016 (depuis 2016, en moyenne 1,29%/année) ;
- Les ristournes aux Cercles ont aussi besoin d'être ajustées selon la formule actuelle de répartition (75%-25%) ;

Un avis de motion, qui sera présenté lors de l'AGA 2023, est proposé par Édouard Allain, appuyé par Léonce Dubé :

« Qu'à partir du 1er janvier 2024, la cotisation à la SERFNB soit augmentée de 1,67\$ par mois pour tous les membres, soit pour un coût annuel d'adhésion de 70 \$. »

Adopté.

Décision 2022-2023/CA08-032

Attendu que :

- La SERFNB cherche à recouvrer rapidement une situation financière stable en faisant des choix difficiles pour réduire au minimum ses dépenses ;
- Un prêt de 20 000 \$ à l'AEFNB doit être remboursé dans les 36 prochains mois ;

Un avis de motion, qui sera présenté lors de l'AGA 2023, est proposé par Solange Haché, appuyé par Robert Primeau :

« Que pour les deux prochaines années financières (2023-24 et 2024-25), les ristournes aux Cercles demeurent au même taux que celui de l'année 2022-23, soit de 12 \$/membre. »

Rejeté à l'unanimité.

Décision 2022-2023/CA08-033

Proposé par Solange Haché, appuyé par Léonce Dubé :

Que, lorsque le contexte et les conditions le permettent, et jusqu'à avis contraire, la SERFNB tienne certaines de ses réunions de façon virtuelle, afin d'économiser sur les coûts de déplacement et d'hébergement.

Adopté.

Ratification des actes du Conseil d'administration 2022-2023

Décision 2022-2023/CA08-034

Proposé par Édouard Allain, appuyé par Nora Saucier :

Que, suite à son AGA 2023, la SERFNB mette en place un comité permanent des finances, en précisant sa composition, son mandat et la fréquence de ses réunions à l'Article 10 du RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE LA SERFNB.

Adopté.

CA09 – Réunion extraordinaire (virtuelle) du 9 août 2023

Décision 2022-2023/CA09-039

Proposé par Édouard Allain, appuyé par Nora Saucier :

Que le nouveau comité permanent des finances soit ajouté dans le RÈGLEMENT GÉNÉRAL, au point 10.4.4, et qu'il soit précisé comme suit :

10.4.4 Le comité des finances

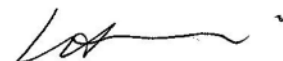
Composition - *Le comité des finances de la SERFNB se compose de cinq (5) personnes au maximum; la présidence de la SERFNB, au moins un membre du conseil d'administration et la direction générale en font partie.*

Note : Au besoin et de façon périodique, le comité peut aussi s'adjoindre des personnes non-membres de la SERFNB, dont l'expertise serait jugée utile (p.ex. : une personne ayant des compétences en comptabilité).

Mandat - *Prendre connaissance régulièrement de l'état des finances de la SERFNB; identifier des tendances dans les revenus et les dépenses; présenter des rapports et d'éventuelles recommandations au conseil d'administration ou à l'AGA; s'acquitter des tâches que lui assigne le CA ou l'AGA.*

Fréquence des réunions - *À moins de circonstances exceptionnelles, le comité se réunit au moins une (1) fois tous les trois (3) mois, de façon virtuelle, selon un calendrier déterminé à l'avance par les membres du comité.*

Adopté.



Soumis par Luc Handfield,
directeur général et secrétaire
du Conseil d'administration de la SERFNB

RÈGLEMENT GÉNÉRAL de la SERFNB

Modification à l'Article 7

(Tâches des dirigeants-es et autres responsabilités)

Modification à présenter à l'Assemblée générale annuelle du 17 septembre 2023, pour ratification (en jaune).

<u>Ancienne version (v. 2011)</u>	<u>Nouvelle version (v. 2023)</u>
<p>7.4 Les conseillers et les conseillères</p> <p>7.4.1 peuvent devenir des personnes-ressources auprès des cercles de leur région sur des questions relatives aux travaux du CA;</p> <p>7.4.2 à la demande du président ou de la présidente, peuvent être représentantes ou représentants de la SERFNB à des activités relevant des intérêts de la Société;</p> <p>7.4.3 s'acquittent de tout dossier que leur confie le président ou la présidente.</p>	<p>7.4 Les conseillers et les conseillères</p> <p>7.4.1 assurent la liaison entre le conseil d'administration provincial et le(s) cercle(s) dont ils ou elles sont responsables, en maintenant des liens étroits et fréquents avec ces derniers;</p> <p>7.4.2 peuvent devenir des personnes-ressources auprès des cercles de leur région sur des questions relatives aux travaux du CA;</p> <p>7.4.3 à la demande du président ou de la présidente, peuvent être représentantes ou représentants de la SERFNB à des activités relevant des intérêts de la Société;</p> <p>7.4.4 s'acquittent de tout dossier que leur confie le président ou la présidente.</p>

RÈGLEMENT GÉNÉRAL de la SERFNB

Modification à l'Article 10.4

(Comités permanents)

Modification à présenter à l'Assemblée générale annuelle du 17 septembre 2023, pour ratification (en jaune).

<u>Ancienne version (v. 2011)</u>	<u>Ajout (v. 2023)</u>
<p>10.4 Comités permanents – Les comités de résolutions, de candidature, de mieux-être et de liaison SERFNB-NBSRT sont des comités permanents.</p> <p><i>(Aucune mention d'un comité permanent des finances)</i></p>	<p>10.4 Comités permanents – Les comités de résolutions, de candidature, de mieux-être, des finances et de liaison SERFNB-NBSRT sont des comités permanents.</p> <p>10.4.4 Le comité des finances</p> <p>Composition - Le comité des finances de la SERFNB se compose de cinq (5) personnes au maximum : la présidence de la SERFNB, au moins un membre du conseil d'administration et la direction générale en font partie.</p> <p>Note : Au besoin et de façon périodique, le comité peut aussi s'adjoindre des personnes non-membres de la SERFNB, dont l'expertise serait jugée utile (p.ex. : une personne ayant des compétences en comptabilité).</p> <p>Mandat – Prendre connaissance régulièrement de l'état des finances de la SERFNB ; identifier des tendances dans les revenus et les dépenses ; présenter des rapports et d'éventuelles recommandations au conseil d'administration ou à l'AGA ; s'acquitter des tâches que lui assigne le CA ou l'AGA.</p> <p>Fréquence des réunions – À moins de circonstances exceptionnelles, le comité se réunit au moins une (1) fois tous les trois (3) mois, de façon virtuelle, selon un calendrier déterminé à l'avance par les membres du comité.</p>

COMITÉ DU MIEUX-ÊTRE

Rapport 2023

Voici une liste des chroniques que vous avez été en mesure de lire pendant la dernière année dans l'Entre Nous, gracieuseté du travail du Comité du mieux-être.

L'efficacité réduit des antibiotiques

Cette chronique fait partie de nos autres articles qui discutaient des effets de la déprescription. Nous recevons beaucoup d'information du réseau pour l'usage approprié des médicaments et la déprescription qui prône l'usage sécuritaire des médicaments au Canada et ailleurs. C'est un sujet pertinent.

La flexibilité

Une personne flexible aura une meilleure posture, moins de maux et une qualité de vie améliorée. C'est notre avis.

Bien Vivre / Live Well

C'est un service de coaching selon les besoins de chaque personne et c'est gratuit. Claude Vautour est à la charge de cet organisme

Le bonheur vous appartient

Commentaires du Docteur Léonard Goguen, psychologue, professeur en science de l'éducation et auteur du livre « Le bonheur vous appartient ». Il recommande aussi deux livres publiés par le Dr Edith Eger, une survivante d'Auschwitz : Le Choix et Le Cadeau.

Le prochain Entre Nous devrait vous informer sur la fraude en ligne et en particulier sur les codes « QR », ces petits carrés qui ressemblent à un casse-tête. C'est une chronique à ne pas manquer.

Pour terminer, il faut remercier les membres du comité qui furent d'une grande sagesse pendant ce mandat qui tire à sa fin avec ce congrès : Josette Gionet, Raymonde Godin et Jean-Paul LeBlanc.

Robert Primeau, président comité du mieux-être

COMITÉ DE MOBILISATION POLITIQUE

Rapport 2023

Votre comité de mobilisation politique est formé de Céline Albert, Roger Doiron, Roger Mazerolle, Paul Demers et Paul Lirette (président).

Depuis l'A.G.A. 2022, le comité s'est rencontré une fois, soit le 7 septembre 2022.

Au début de septembre nous avons rédigé un texte de réflexion concernant les élections municipales et la démocratie, afin d'encourager nos membres à aller voter le 28 novembre 2022. Par la suite, nous nous sommes divisés les priorités de la SERFNB afin de les étudier et les mettre à jour.

Plusieurs autres dossiers furent étudiés par le comité comme, par exemple, le formulaire ArriveCan, que l'on demandait aux personnes de répondre lorsqu'elles arrivaient au pays.

Pour toutes sortes de raisons hors de notre contrôle, les membres du comité n'ont malheureusement pas été en mesure de se réunir depuis le mois de décembre 2022. Il fut donc décidé d'attendre la prochaine A.G.A. pour former un nouveau comité de mobilisation politique.

En terminant, il faut reconnaître que la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick (SANB) a su créer une concertation et une mobilisation des organismes acadiens et francophones du N.-B. afin de réagir tous ensemble aux défis créés par le gouvernement actuel. La SERFNB en faisait partie.

Avec l'AGA 2023, un nouveau Comité de mobilisation politique sera mis sur pied et nos meilleurs vœux de succès l'accompagnent.

Paul Lirette, président

Le comité de mobilisation politique

COMITÉ DE RÉOLUTIONS

Rapport 2023

Madame la présidente, Monsieur le président,

Selon l'article 10.4 de notre Règlement général, le conseil d'administration, les cercles et les membres individuels qui veulent présenter des résolutions à l'Assemblée générale annuelle (AGA) devaient les faire parvenir à la présidence du comité de résolutions avant le 1er août 2023.

Par ce rapport que je soumetts, je confirme que je n'ai reçu aucune résolution.

Solange Haché, présidente
Comité de résolutions

COMITÉ DE LIAISON SERFNB-NBSRT Rapport 2023

Au printemps 2023, une rencontre avec Monsieur Bob Fitzpatrick, le président directeur général de la « New Brunswick Society of Retired Teacher (NBSRT) fut organisée. Luc Handfield et Robert Primeau eurent une excellente discussion.

Bob Fitzpatrick est une personne chaleureuse et bien organisée. Il connaît très bien les rouages de nos organisations.

Plusieurs sujets furent abordés, dont en voici quelques-uns :

- le recrutement ... stratégies
- la cotisation ... différences entre la SERFNB et la NBSRT
- les publications (Entre Nous ... Newsletter)
- les activités de rassemblement (Congrès Luncheon à Fredericton)
- le rôles des présidents de cercles
- le cartable des règlements
- utilisation des ressources de notre Fédération à Fredericton

Avec la pandémie derrière nous, et compte tenu que Bob Fitzpatrick et Luc Handfield habitent tous deux à Fredericton, il sera important pour nos deux organismes de profiter de cette proximité pour reprendre des rencontres régulières et continuer cette belle collaboration.

Ce Comité de liaison est très important! Par le passé, entre autres collaborations SERFNB-NBSRT, nous étions côte-à-côte dans la lutte contre le gouvernement pour le maintien du statuquo au niveau des pensions des enseignants du Nouveau-Brunswick. Plus récemment, nous avons fait front commun dans la récente campagne publique de sensibilisation de la profession enseignante de l'AEFNB/NBTA (la campagne des citrons!). Nous devons maintenir ce lien important avec nos collègues anglophones. Les avantages ne sont pas toujours apparents, mais n'oublions pas l'expression : « L'UNION FAIT LA FORCE! ».

Meilleurs vœux de succès au prochain comité!

Robert Primeau,
représentant du Comité de liaison SERFNB-NBSRT

RESPONSABLE DU SITE WEB Rapport 2023

Au niveau du site Web de la SERFNB, tout va très bien! Notre nouveau site est très beau et bien fonctionnel!

Monsieur Yvon Godin continue son excellent travail de révision régulière du site et de mises à jour. Il se félicite d'ailleurs qu'on soit en rapport avec une webmestre si compréhensible et toujours prête à donner l'information demandée et à effectuer les changements demandés, en la personne de Madame Aimie Lanteigne (de « Aimie Design Conception graphique »).

Avec les défis financiers que connaît présentement la SERFNB, il est devenu important de trouver un équilibre entre le nombre de mises à jour nécessaires pour maintenir notre site « vivant », intéressant et attrayant, et les coûts associés à ces mises à jour.

Ainsi, avec le début de la nouvelle année financière et des nouveaux mandats au CA de la SERFNB, des discussions devront être tenues rapidement avec les personnes concernées, afin de trouver ensemble des solutions. En effet, il faudra travailler à trouver un sain équilibre entre nos budgets et nos ambitions, tout en maintenant un site Web dynamique et pertinent.

Enfin, je n'ai que des félicitations et des remerciements à offrir à Monsieur Yvon Godin et à Madame Aimie Lanteigne, qui nous offrent toute leur attention et qui s'efforcent de répondre à nos besoins dans les plus brefs délais et de façon si professionnelle. Merci!

Bon Congrès à toutes et à tous!

Léonce Dubé, responsable
Site web de la SERFNB

RESPONSABLE DU COMITÉ DE CANDIDATURE Rapport 2023

Un rapport de mise en candidature sera soumis à l'Assemblée générale annuelle.

Édouard Allain, responsable
Comité de candidature